



# Procédures hygiéniques relatives au tatouage et au piercing

Soins - Bien-être

Continue

**Durée**

20h

**Tranche d'âge**

18 à 25 ans

25 ans et +

**Finalité**

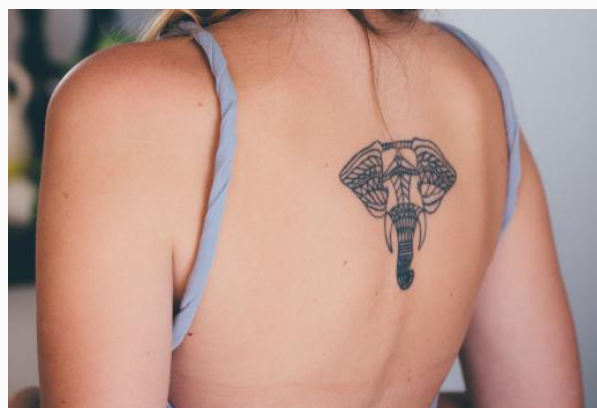
Attestation

**Pratique en entreprise / Alternance**

Non

**Métier en pénurie / Fonction critique**

Non



Cette formation répond à l'AR du 25 novembre 2005 qui oblige les tatoueurs et perceurs à suivre une formation sur l'hygiène. Cette formation est également vivement recommandée pour les professionnels du maquillage permanent ou semi-permanent.

Il ne s'agit pas d'une formation pratique du tatouage, ni du piercing.

## Programme

20 heures de formation réparties en 2 journées complètes de formation.

Une demi-journée supplémentaire est consacrée au passage d'une évaluation individuelle théorique et pratique.



## Gilly (FC)

Chaussée de Lodelinsart, 417 6060 Charleroi (Gilly)

071 28 10 00

**Accueil :**

Du lundi au vendredi : de 8h à 21h

Le samedi : de 8h à 12h

071 42 28 03

[fc.charleroi@ifapme.be](mailto:fc.charleroi@ifapme.be)

Bon à savoir